



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration FSU 18 CSA-sd du jeudi 3 septembre 2026

Tout d'abord, nous souhaitons une bonne rentrée à l'ensemble des personnels de l'Education nationale de notre département.

Nous aimerions que cette année soit la plus apaisée possible car nous avons, sur l'année scolaire 2025-2026, encore vécu une année compliquée dans les écoles.

Entre la gestion des élèves, les conflits multiples et les problématiques liées aux remplacements ou plutôt au non remplacement, nos collègues ont été soumis à rude épreuve.

Suite au dépôt de notre alerte sociale en mars dernier, la DSDEN a fait évoluer les choses concernant le remplacement et les décharges de direction.

La décorrélation des décharges de direction et du remplacement a été annoncée et mise en place. Nous espérons donc que la constitution de ces nouveaux postes de TS permettra à tous les collègues directeurs et directrices de pouvoir bénéficier de l'intégralité de leurs journées de décharges de direction (ainsi que celles non assurées de l'année 2025-2026).

Les journées de décharge (pour les directions 2 et 3 classes) sont mieux réparties qu'auparavant (1 journée par mois). Il reste néanmoins des améliorations à apporter (décharge de direction le jour de la rentrée ou décharge qui n'est pas sur un jour fixe – comme cela était le cas auparavant).

Concernant le remplacement, nous avons demandé à ce que les fiches de vœux soient envoyées aux collègues titulaires remplaçants avant la fin de l'année scolaire mais cela n'a pas été fait (ce qui est bien dommage, surtout pour les nouveaux collègues TR)

Les journées non remplacées ont été très nombreuses l'an dernier et cela a mis à mal les équipes. Nous avons vu des conflits naître de ces situations entre enseignants, parents et parfois municipalité.

Nous espérons que la situation en personnel de notre département en cette rentrée permettra de ne pas revivre cela mais nous exprimons déjà notre inquiétude quant au nombre de supports vacants avant cette rentrée, qui risque déjà d'entamer le vivier de remplaçants trop tôt dans l'année.

Le calendrier des instances de carte scolaire de l'année dernière a généré, en cascade, des problèmes sur les opérations de mutation des collègues. La phase d'ajustement qui se termine le 17 juillet est difficilement acceptable !! (on sait que d'autres éléments ont contribué à ce retard, notamment la nomination tardive des stagiaires).

Nous demandons que les instances de carte scolaire de l'année prochaine puissent se tenir en février.

Le CSA sd d'aujourd'hui a pour ordre du jour les ajustements de carte scolaire.

Nous avons, une fois de plus, mal vécu les opérations de carte scolaire. Une énième dotation négative (-11) qui engendre mécaniquement un nombre important de fermetures est inacceptable. Mais au-delà de cela, le déroulement même de ces opérations nous questionne. Les pressions politiques sont toujours plus fortes, quasi publiques, et mettent à mal nos instances.

Nous n'en pouvons plus que le sujet de la carte scolaire ne soit vu que par le prisme de la récupération politique potentielle. Un député de la majorité, qui soutient un gouvernement qui réduit le nombre de postes d'enseignants dans le 1^{er} degré, utilise dans le même temps toutes les situations de fermeture de sa circonscription pour se mettre en avant tel le zorro défenseur de l'école rurale, et ce depuis 3 ans !! C'est vraiment écoeurant !

C'est cette pression politique, qui a amené, nous ne pouvons en douter, à ce que des annulations de fermeture soient annoncées 4 jours après la tenue du CDEN (nous n'avions jamais connu ça auparavant).

Des écoles, qui ont pour certaines connu une fermeture, se retrouvent avec des effectifs par classe élevés. On pense à Orval, Foecy maternelle, Jean Baffier, Rians ou bien encore Farges en Septaine.

Notre département va expérimenter les PAS (pôle d'appui à la scolarisation). Ces postes, sur lesquels 4 de nos collègues sont nommés à titre provisoire doivent permettre de prendre mieux en charge la difficulté scolaire. Nous demandons qu'un état des lieux de ces PAS soit réalisé en milieu d'année ainsi qu'un bilan en fin d'année scolaire. Nous espérons également que ce ne soit pas l'occasion de mettre encore un peu plus à mal nos RASED. Car cette année encore, la situation des RASED demeure préoccupante : les RASED sont, pour une grande majorité d'entre eux incomplets car dans la plupart des cas, il manque des

maîtres G. A cette première difficulté s'en ajoute une deuxième, la vacance des supports. Plusieurs postes de PSY EN et des postes de maître E ou G seront encore inoccupés.

La circulaire du 19 mai 2026 abroge le référentiel de 2014 et redéfinit en profondeur les missions des directrices et directeurs d'école. Pour la FSU-SNUipp, cette actualisation du référentiel traduit la volonté assumée du ministère de faire évoluer l'École dans un sens totalement opposé aux réels besoins du terrain.

Depuis 2017 et encore plus avec ce référentiel, les politiques ministérielles transforment l'École en une "unité de travail" à piloter par les directrices et directeurs à partir d'indicateurs chiffrés et normés (évaluations nationales, évaluations d'école...). Ceci au mépris de la professionnalité enseignante, des collectifs de travail, des élèves et des besoins exprimés de façon constante par l'ensemble de la profession. La FSU-SNUipp réaffirme son opposition à cette vision managériale et hiérarchique de l'école.

Même si le Cher a été moins impacté que certains départements, les problèmes rencontrés cet été et particulièrement à la pré rentrée, ont empêché ou gêné le travail des directrices et directeurs, déjà très occupés par les tâches administratives de préparation de la rentrée. (On parle bien sûr des dysfonctionnement de ONDE)

Le métier de PE souffre toujours d'un manque d'attractivité. Les raisons de ce manque d'attractivité sont pourtant connues (salaires trop faibles, dégradation des conditions de travail...): **il faut des moyens pour l'école publique** si nous voulons inverser la tendance !

Il faut des moyens en nombre de personnels et pour les personnels ! Il est plus qu'urgent de baisser les effectifs partout et qu'une réelle revalorisation se concrétise car il en va de l'avenir de notre métier.

Car ne nous y trompons pas, la campagne de presse du ministère sur le salaire moyen des enseignants à 3090 € alimente une fois de plus le prof bashing et permet d'éluder cette question pourtant fondamentale.

Quelle tromperie ce salaire moyen ! Cela ne veut rien dire quand sont mélangés les salaires des certifié.es, agrégé.es, professeur.es des écoles... et d'autant plus que des dizaines de milliers d'enseignant.es non titulaires n'y sont pas présentes.

Nous ne sommes pourtant pas les seuls à faire ce constat quant aux salaires... En effet, le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan indique que Le choc des moyens demandé par les personnels de l'Education nationale est souhaitable ! Ce service rattaché au Premier ministre et au gouvernement recommande également de baisser la taille des classes dans un rapport publié ce lundi 31 août.

Les candidats à l'élection présidentielle de 2027 mettent quasiment tous et toutes des augmentations de salaire pour les enseignants, même ceux qui ont été au pouvoir durant ces 10 dernières et qui n'ont fait qu'accentuer ce problème de rémunération.

Le ministre de l'Education Nationale et le Président de la République n'ont, quant à eux, aucune annonce à faire sur la question des salaires. En revanche, sur d'autres points, ils ont des idées :

» Avant les grandes vacances commençaient le 14 juillet. Maintenant si l'on tient jusqu'à fin juin, on a fait un exploit », a lancé Emmanuel Macron. Son ministre Edouard Geffray a renchéri : « si l'on réduit d'un mois les vacances, on peut enlever 2 heures de cours par jour. »

On se demande si ces derniers vivent sur la même planète que nous, après avoir subi plusieurs canicules. Ces épisodes de chaleur extrême ont mis en évidence, une fois de plus, la non adaptation d'une grande partie des locaux scolaires !!!!!

Nous avons eu également comme cadeau de vacances un nouveau décret sur les ruptures conventionnelles, qui a pour conséquence de diviser quasi par 2 le montant de l'indemnité de départ ainsi que des restrictions sur le temps partiel thérapeutique.

Il n'y a plus de doute, nous avons vraiment été « choyés » lors de ces deux derniers quinquennats !!!!!

Enfin, il est plus que nécessaire d'avancer sur la question d'un réel statut pour nos collègues AESH, qui devrait être pour la FSU un emploi de la fonction publique d'état de catégorie B, accompagné d'une revalorisation salariale et de la reconnaissance d'un temps plein à 24h d'accompagnement.

Nous avons également envoyé les questions diverses suivantes :

- La liste complémentaire a-t-elle été appelée ? (suite à la démission d'une future stagiaire cet été)
- Combien de supports vacants sont occupés par des TR ?
- Combien de contractuels ont été recrutés?
- D'autres recrutements de contractuels sont-ils envisagés?